

La campagne d'idées de Marcel Côté

Écrit par Brian Myles

Vendredi, 11 Octobre 2013 04:27 -

Marcel Côté et son équipe devraient se remettre sur le téléphone au plus vite! La coalition a besoin d'urgence de trouver un «réparateur de campagne électorale», ouvert 24 heures sur 24.

M. Côté vient de glisser au 4e rang dans la course à la mairie de Montréal à la suite du scandale des appels automatisés illégaux. Le pire, c'est qu'il ne s'en rend même pas compte. Des «robocalls», *made in Montreal*. Vraiment, il faut le faire.

Après une décennie de scandales à l'hôtel de ville, les quatre principaux candidats mènent tous une campagne axée sur l'intégrité. Ils promettent de faire le ménage à Montréal, de surveiller les dépenses, d'endiguer la collusion et la corruption, de rétablir la confiance des Montréalais...

Dans l'arsenal de ces candidats qui veulent laver plus blanc que blanc, il n'y a pas de place pour les appels automatisés. Des appels de salissage calqués sur les pires pratiques des conservateurs de Stephen Harper et des républicains de George W. Bush.

Mercredi, un peu avant le débat des chefs organisé par Radio-Canada, la Coalition Montréal a fait une série d'appels automatisés illégaux pour dénigrer Richard Bergeron et Denis Coderre.

Les deux adversaires sont furieux, à raison. MM. Bergeron et Coderre ont tous deux porté plainte au Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

«*Ces procédés vicieux, mensongers et illégaux sont indignes d'un candidat à la mairie de Montréal*», a dit Richard Bergeron. «*Totalement inacceptable et dégueulasse. Les Montréalais méritent mieux*»
, a renchéri Denis Coderre.

Les appels automatisés ne sont pas illégaux en soi dans une campagne électorale, même si le message est tordu. Ces appels malodorants entrent dans la catégorie des dépenses électorales. En vertu de la loi, il faut que le nom du parti et de l'agent officiel soient mentionnés dans le message.

La campagne d'idées de Marcel Côté

Écrit par Brian Myles

Vendredi, 11 Octobre 2013 04:27 -

Marcel Côté a tout de suite reconnu son erreur, en l'attribuant à un manque d'attention d'un pigiste. Il aurait omis d'inclure les informations sur le parti dans le message. En somme, le candidat plaide l'erreur de bonne foi, une hypothèse plausible.

M. Côté aurait dû s'en tenir à ce *mea culpa*, mais non. Il en a rajouté. Lors d'un point de presse, il a qualifié les appels automatisés de «sondage interne» destiné à prendre le pouls de la population.

«Je n'ai rien à dire contre le questionnaire, c'est un bon questionnaire pour tester les caractéristiques du maire recherché, les forces et les faiblesses des différents partis», a-t-il dit. Sans rire.

À un mois du scrutin, ce n'est vraiment pas une bonne idée de prendre des électeurs échaudés par la corruption pour de parfaits imbéciles.

Les appels de la coalition n'ont rien du sondage, et tout du salissage. Et dire que Marcel Côté promettait une campagne axée sur les idées.

Cet article [La campagne d'idées de Marcel Côté](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [La campagne d'idées de Marcel Côté](#)